

REVUE  
DE LA  
**NUMISMATIQUE**  
**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—  
3<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME IV.



**BRUXELLES,**  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
**1860**

## INTERPRÉTATION

D'UN

# TRIENS MÉROVINGIEN

DU PAYS DES AULERQUES,

FRAPPÉ A LA FIN DU VII<sup>e</sup> OU AU COMMENCEMENT DU VIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

M. le professeur Mullendorff m'a communiqué, de la part de M. Vannerus, juge à Luxembourg, une petite monnaie en or, parfaitement conservée, présentant le type du triens mérovingien et des légendes dont l'interprétation me semble offrir quelque intérêt à la science numismatique.

Je regrette de ne pas avoir pu apprendre le lieu de la découverte, ainsi que les circonstances accessoires qui s'y rattachent.



*Av.* Tête de droite, ornée d'un bandeau perlé et retroussé avec courbure sur le front. La légende autour de cette tête se lit : TVFELIVBGO.

*Rev.* Dans le champ, une croix pattée, au-dessous un demi-cercle perlé, dans l'intérieur duquel les lettres A et

V renversé. Autour de la croix je lis : VBGAVTOMO. La première lettre manque, il paraît qu'elle a disparu par suite des essais qui ont été faits du métal. Quelques-unes des lettres, savoir : G, T et M, sont placées à rebours, ce qui se rencontre assez souvent sur les monnaies de cette espèce.

Avant de nous occuper des légendes, examinons préalablement les caractères extérieurs de la monnaie qui peuvent nous servir à fixer approximativement l'époque de son émission. « Une critique attentive, dit fort bien M. Robert, dans la XIII<sup>e</sup> session des congrès archéologiques de France, ne doit pas être négligée, surtout lorsqu'il s'agit d'une époque aussi obscure et aussi pauvre en documents écrits. » Le degré atteint par les arts dans le lieu où les monnaies sont frappées, l'état social des provinces, la richesse et la force des localités, les relations commerciales et militaires plus ou moins étendues des différents pays soumis à la domination franque, l'ancienne géographie des Gaules, dont la base se retrouve en partie dans l'ensemble des nombreuses localités monétaires, tout trouve dans la numismatique de cette époque des enseignements fort importants.

Examinons les éléments caractéristiques de notre triens, les uns après les autres.

Le diamètre est 0<sup>m</sup>,015.

Il pèse à peu près 25 grains; le titre du métal est inférieur à  $\frac{500}{1000}$ ; il est d'une couleur jaune pâle, tirant sur le blanc.

a. *Lettres des légendes.*

Les lettres offrent le caractère de l'époque mérovingienne. Ce qui me semble surtout digne d'être relevé, c'est la forme des trois o, dont l'un à l'avvers, les deux autres au revers. Ils sont en forme de losanges, terminés aux angles

par quatre points triangulaires, tels que nous les retrouvons chez les Saxons dans les monuments diplomatiques du moyen âge <sup>(1)</sup>. « Cet o losangé, dit Lelewel, paraît sur des monnaies de Mérovée en 615. Toutefois, ces formes carrées furent plus en usage dans les derniers temps mérovingiens. Elles sont surtout très-fréquentes sur les pièces d'argent et se communiquent à la monnaie earlovingienne et à celle des Anglo-Saxons <sup>(2)</sup>. » La lettre *m* à jambages arrondis est, d'après M. de Longpérier <sup>(3)</sup>, de style lorrain.

b. *Type.*

Le type mérovingien est un héritage du Bas-Empire. Celui qui fut d'abord adopté par les chefs des Francs et des autres peuples, qui avaient envahi l'empire romain, représentait d'un côté la Victoire, de l'autre le buste de l'empereur. Cette victoire fut bientôt remplacée par l'image chrétienne de la croix haussée sur des degrés, qui s'était répandue à Byzance, sous les premiers empereurs d'Orient. Cette croix se montra aussi constamment sur les revers des nombreux triens frappés par les monétaires, et toutes les pièces de cette époque appartiennent à peu près au même système monétaire : la tête royale d'un côté et la croix de l'autre.

En vain rechercherait-on quelle est la tête représentée à l'avvers. Nous savons que les graveurs du temps avaient moins l'intention de reproduire des figures royales que de

(1) DOM DE VAINES, *Dictionnaire raisonné de diplomatique*, t. II.

(2) LELEWEL, *Numismatique du moyen âge*, t. I, p. 44.

(3) DE LONGPÉRIER, *Observations sur une monnaie mérovingienne trouvée près d'Audenarde*. — *Revue de la numismatique*, 2<sup>e</sup> série, t. II, p. 433.

donner aux espèces courantes un type accredité dans les Gaules à la suite de la domination romaine (1).

Ces triens monétaires ne diffèrent surtout entre eux que par la pensée qu'ils sont chargés de nous transmettre par les légendes. Néanmoins, c'est dans les modifications de la croix prémentionnée, le plus ou moins de perfection dans l'ensemble, la saillie du grènetis, etc., que nous devons chercher des renseignements sur la fixation de l'époque d'émission de ces pièces (2).

La croix haussée sur des degrés était la forme primitive sur les monétaires de la première époque. Elle dégénéra insensiblement jusqu'à ce qu'elle fût réduite à la simple croix pattée, à branches égales, telle que nous la voyons sur les carlovingiennes et déjà à l'approche de la décadence des mérovingiens.

Sur notre monnaie la croix est pattée, à branches presque égales, et indépendante du cercle perlé qui se trouve au-dessous et qui, au premier aspect, lui semble servir de base.

Les grosses perles du grènetis rappellent un usage plus carlovingien que mérovingien. M. Robert (3) cite un triens de Vie sur Seille qui a un grènetis semblable et qui est contemporain des derniers chefs de race salique et appartient à la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle. Il est comme le nôtre, d'un métal à titre très-bas.

(1) ROBERT, *Considérations sur la monnaie à l'époque romane*.

(2) Pour classer chronologiquement les mérovingiennes de la Belgique première, dit M. Robert, j'ai cherché à me servir des modifications successives subies par la croix dans sa forme et ses accessoires. (*Études numismatiques du nord-est de la France*, p. 46.)

(3) *Études numismatiques*.

c. *Poids.*

Bien que la monnaie d'or ait offert, pendant toute l'époque mérovingienne, des caractères généraux très-constants, les monnaies frappées par plusieurs milliers d'ateliers, pendant deux cent cinquante ans, dans les divers royaumes qui se formaient des conquêtes de Clovis, s'écartaient néanmoins plus ou moins de l'étalon primitif, qui n'était qu'une imitation de la monnaie romaine. Clovis, ou du moins ses successeurs, adoptèrent le sou d'or et surtout le tiers de sou d'Anastase et de Justinus.

M. Guérard <sup>(1)</sup> pense que le sou mérovingien devait peser 72 grains, et le triens 24, excepté dans les premières années de l'autonomie franque, où l'on suivait de plus près le système romain, d'après lequel le sou pesait  $85 \frac{1}{3}$  grains, le triens 28  $\frac{1}{3}$ .

Ce poids diminua vers la fin de l'époque. Notre triens pèse moins de 25 grains. D'après les recherches faites par M. Robert <sup>(2)</sup>, les triens monétaires messins, qui appartiennent à la fin du vi<sup>e</sup> et au vii<sup>e</sup> siècle, pèsent en moyenne 25  $\frac{1}{2}$  grains. Ce poids est aussi le chiffre auquel est arrivé le plus souvent M. de Longpérier <sup>(3)</sup>.

d. *Titre du métal.*

Comme je l'ai dit ci-dessus, le titre du métal est très-bas; il approche à peine de  $\frac{500}{1000}$ .

L'or fut en général, à l'époque mérovingienne, la seule monnaie publique, la seule monnaie légale.

<sup>(1)</sup> *Revue numismatique*, année 1837, p. 412.

<sup>(2)</sup> *Études sur le nord-est de la France*.

<sup>(3)</sup> Catalogue de la collection Rousseau.

Il est constaté que les premières copies, que firent les rois mérovingiens, étaient de très-bon aloi ; il en est de même en général des triens qui appartiennent aux premiers temps des monétaires. Seulement, à la fin de cette époque, il n'y eut plus de règles arithmétiques bien positives au sujet du degré de pureté imposé à l'or destiné aux ateliers. La pénurie de l'or était devenue grande; on se vit obligé d'abaisser insensiblement le titre des espèces, ce dont le concile de Reims se plaignait, lorsqu'il disait que le sou d'or avait donné lieu à bien des fraudes, à bien des parjures (1).

Dès le viii<sup>e</sup> siècle, l'argent a commencé à déposséder l'or du monopole dont il jouissait dans les ateliers monétaires (2). Les pièces à faible titre, comme la nôtre, les pièces dorées sont donc à considérer comme appartenant à une époque de transition et doivent être attribuées au moins à la fin du viii<sup>e</sup> siècle (3).

Le degré de perfection sous le rapport artistique permettrait, à la vérité, d'admettre pour notre triens, une époque assez rapprochée de l'époque romaine. Mais, à en juger d'après tous les autres critères que je viens d'énumérer, il semble se rapporter plutôt à la fin du viii<sup>e</sup> ou au commencement du ix<sup>e</sup> siècle.

#### *Interprétation de la légende.*

*Av.* Cette légende doit nous faire connaître l'atelier

(1) *Concil. rem.*, anno 813.

(2) FILLOX, *Considérations historiques et artistiques sur les monnaies de France.*

(3) Je pourrais citer plusieurs exemples. M. Robert mentionne entre autres un triens doré de la collection de feu M. Renault.

monétaire. J'ai vainement parcouru les listes des nombreux ateliers mérovingiens, j'ai examiné les itinéraires de l'ancienne Gaule et les noms des localités connues de ce pays, je n'ai nulle part trouvé la moindre analogie avec les lettres de notre légende.

Je n'ignore pas que nous ne vivons plus dans le siècle du père Hardouin et que la vaste mer des conjectures s'est depuis quelques décades rétrécie en un gouffre étroit dont les profondeurs sont scrutées avec la plus sévère critique de la science, par les nombreux adeptes qui cherchent à répandre la lumière sur une époque si pauvre en documents écrits et dont l'histoire est encore recouverte d'épaisses ténèbres. Mais comme les légendes mérovingiennes abondent le plus souvent en irrégularités capricieuses, et que souvent les numismates n'ont d'autres ressources que de se livrer aux conjectures, j'ose me ranger de leur bord et réclamer l'indulgence de mes lecteurs.

### *Légende de l'avers.*

**TVFELIVBVG**O est à prendre pour **TVFELIVBVR**GO à l'instar de *Sarburgo*, différemment orthographié. Je crois que dans la 1<sup>re</sup> partie **TVFELIV**, il faut chercher une racine allemande, eu égard à l'influence de l'élément germanique sur les noms des localités du pays conquis (1).

(1) M. Piot invoque cette même influence dans ses *Recherches sur les ateliers monétaires mérovingiens, etc.*, en Belgique. Nous retrouvons de nombreux exemples de cette influence dans le *Tableau historique et littéraire de la langue parlée dans le Midi de la France*, par MARY LAFON, pp. 67 et suiv.



Je trouve TVB dans l'allemand du moyen âge, dans la signification de noir; *tufel*, *tufel*, diabolus; *tufelhaftig tufelsuchtig*, obsessus a diabolo (1). De cette manière *Tufeliuburgo* signifie le bourg du diable. Mais où chercher ce bourg du diable? Reportons nous dans le pays des Aulerques (*Aulerci*), entre la Seine et la Loire.

Les *Aulerci* se subdivisaient en quatre peuplades : 1° les *Aulerei Brunnovices* dans la Lyonnaise I°, le long de la Loire; 2° les *Aulerci Cenomanes* dans la Lyonnaise III°, à l'est, à peu près le Maine oriental; 3° les *Aulerei Diablintes* entre les *Redones*, à l'ouest, et les *Aulerci Cenomanes*, à l'est (le Maine occidental), et 4° les *Aulerei Ebuovices* dans la Lyonnaise II°, entre les *Viliocasses* à l'est et les *Lexovii* à l'ouest (le ci-devant diocèse d'Evreux (2)).

Nous voyons que *Diablintes* n'est jusqu'ici qu'un nom de peuple. Pline (3) en énumérant les peuplades qui composaient la Gaule lyonnaise les appelle *Diablinidi*; César (4) rapporte que les Vénètes s'associèrent contre lui les *Diablintes* et d'autres peuples qu'il énumère. Ptolémée (5) les appelle *Αυλίρκειοι οἱ Διαβλιῖται ὡν πόλις Νοιόδουνον*. Dans la table alphabétique des noms de lieux mentionnés par les Itinéraires (carte de Peutinger, *Itinerarium Antonini*), nous trouvons ce *Noiodunum* comme capitale des *Diablintes*,

(1) SCHERZII, *Glossarium germanicum medii ævi*. Argentorati, 1784.

(2) *Dictionnaire universel et classique d'histoire et de géographie*, et FORCELLINI, *Totius latinitatis Lexicon*.

(3) PLINE, *Histoire naturelle*, IV, 18.

(4) *De bello gallico*, III, 9.

(5) *Géographie de PTOLEMÉE* traduite par Louis Rénier, *Annuaire de la Société des Antiquaires de France*, 1851, p. 263.

civitas Diabentum <sup>(1)</sup>. Cette capitale est aujourd'hui Jublains. Voici comment s'explique l'origine de ce nouveau nom.

Jublains dérive de Diablintes. La capitale d'un peuple tire souvent son nom du peuple auquel elle appartient, et réciproquement une ville qui a retenu le nom d'un peuple en a été indubitablement la capitale<sup>(2)</sup>. « On sait qu'à partir du II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, dit M. Bourquelot<sup>(3)</sup>, une véritable transformation s'opéra dans les noms des villes gauloises, et que presque partout les noms anciens d'origine celtique ou romaine, ayant disparu, furent remplacés par ceux des pays au milieu desquels ces villes étaient situées ou dont elles étaient les capitales. » Aussi retrouvons-nous au IV<sup>e</sup> siècle Noiodunum remplacé par Diablintes<sup>(4)</sup>, et à partir du VI<sup>e</sup> les noms nouveaux des villes figurent presque exclusivement dans les documents historiques et les anciens ne s'y rencontrent que par exception.

Sans entrer dans une longue discussion sur l'étymologie du nom de Diablintes, il me suffit de faire remarquer que quelques-uns des noms de localités gauloises sont des mots latinisés, dont l'orthographe est plus ou moins altérée, dans lesquels on rencontre des noms de divinités païennes,

(1) Même annuaire, année 1850.

(2) PHIL. SALMON, *Notice sur deux monnaies mérovingiennes de Troyes. Revue de la numismatique belge*, 2<sup>e</sup> série, t. II, p. 463.

(3) BOURQUELOT, *Documents relatifs à la géographie de la Gaule antérieure au IX<sup>e</sup> siècle*.

(4) *Notitia dignitatum et administrationum*, etc., ED. BÖCKING, t. II, p. 4097. « *Notidunon* quæ item Diablintes, Jublent, hodie Jubleins, Jublains, inde a quarto sæculo dicebatur. »

d'autres qui se rapportent soit aux héros, soit aux localités de la fable, les noms de Jésus-Christ, des apôtres, des personnages célèbres de la Bible, etc. (1); et pourquoi n'y retrouverions-nous pas le nom du diable? D'autant plus que l'idée du diable se manifesta dès les temps les plus reculés chez tous les peuples chrétiens, et que nous retrouvons dans la langue de tous ces peuples le même nom diversement modifié par l'influence nationale (2).

Nous avons dans la Bretagne une campagne qu'on appelle les *Diablères* et quelques familles qui portent le nom de *diabls*, peut-être corradicæux de l'ancienne *Diablintes* (3), et le nom du diable est même encore aujourd'hui perpétué dans des monuments antiques du voisinage de Jublains (*Diablintes*). A quelque distance de Jublains, dit Malte-Brun (4), sur la route d'Aron, on remarque un piédestal de granit, haut de 9 pieds sur 6 de large; on l'appelle la *Chaire du diable*.

Diablintes avait de bonne heure un atelier monétaire.

(1) BOURQUELOT, dans les notes relatives à un Dictionnaire tironien, attribué à Magnon.

(2) DIEFFENBACH, *Vergleichendes Wörterbuch der gothischen Sprache*, t. II. « Diabolus, diabaulus, Teufel, διάβολος. Der Teuffel des neuen Testaments ging in die ganze Christenwelt über mit ausnahme der zuletzt bekehrten finnischen und lettischen Völker; es beizt : *ahd.* diufal, tieval, tiubil ; *mhd.* Tubil, tiuvel, tievel ; *nhd.* teufel, *alts.* diubhal, diubhul, diobol, diuuil, und diival, *mnl.* duvel ; *nvl.* duivel ; *ags.* deofol ; *e.* devil ; *afrs.* diovel, divil ; *mfrs.* dyvel, deal ; *nfrs.* diiwel, *isl.* djofull, difill, diell ; *swd.* djefvul ; *dän.* diävel, etc. »

(3) BRUZEN DE LA MARTINIÈRE, *Grand dictionnaire historique et critique*, t. II, p. 57.

(4) MALTE-BRUN, *La France illustrée*, t. II, p. 13.

Bourquelot, dans l'*Annuaire de la Société des Antiquaires de France*, cite une monnaie gauloise portant pour légende :

διάβολος.

Nous ne serons pas surpris de voir sortir du même atelier des monnaies mérovingiennes. Les Mérovingiens ont, en général, battu monnaie dans les établissements d'origine celtique ou romaine <sup>(1)</sup>; aussi, le même M. Bourquelot mentionne la découverte d'une monnaie mérovingienne à la légende : *Diablentis* <sup>(2)</sup>.

J'ose maintenant émettre la conjecture que notre triens à la légende TVFELIVBVGQ sort du même atelier et voici les arguments que je fais valoir :

Les peuplades germaniques qui envahirent les Gaules dans le courant du v<sup>e</sup> siècle, après y avoir fait des irruptions ou plutôt opéré des infiltrations partielles quelques siècles auparavant, laissèrent partout des traces de leur passage ou de leur séjour. Une de ces traces les plus indubitables est manifestée par l'influence germanique exercée sur la dénomination des localités. *Diablintes* paraît avoir subi l'effet de cette influence. Le mot a été germanisé.

Quelle qu'en soit la véritable origine, quelle que soit l'étymologie à laquelle on s'arrête de préférence <sup>(3)</sup>, le peuple conquérant, loin de se livrer à de longues discus-

(1) PIOT, *Recherches sur les ateliers monétaires mérovingiens, etc., en Belgique*.

(2) *Annuaire de la Société des Antiquaires de France*, 1854.

(3) ZEUSS, *Grammatica celtica* : « Die forsitan hactenus enumeratis particulis addendum esse nominibus Diablentis (Caes.) Diablindi (Plin.) Δευκαλιδωνίος Ὀκεανός (Ptol.) Dicaledones (Ammian.). »

sions philologiques, n'aura pris en considération que ce qui aura le plus frappé son oreille, en éveillant en lui une idée dont le nom lui semblait rappeler l'expression. Diablintes lui rappelait l'idée du diable. Il était d'autant plus porté à s'arrêter à cette idée, que dans sa patrie il avait fait entrer le nom de diable dans une infinité de noms de localités.

Décomposons maintenant notre légende de l'avers. TVFELIVBVGGO est placé pour TVFELIVBVRGO, la lettre R disparaissant assez fréquemment dans des inscriptions de cette espèce. BVRGO est un mot allemand de forme allemande, *o* indiquant un nom masculin au nominatif. Il indique déjà un commencement de germanisation. Nous trouvons la même finale dans Sarburgo différemment orthographié et mentionné par M. Robert dans les Études numismatiques sur la partie du nord-est de la France. J'ai expliqué ci-dessus l'étymologie allemande de TVFELIV qui constitue la partie principale de la légende (1). La terminaison *iu* est de forme allemande, qui se latinise souvent en *ius* (2).

La combinaison des deux mots dans *Tufeliuburgo* est entièrement conforme aux principes linguistiques des idiomes de l'époque. *Teufelsburg* est par conséquent le nom que le monétaire franc a donné à *Diablintes*. Ce nom translaté est lui-même une preuve que notre triens ne date pas des premiers temps de l'époque mérovingienne, puisqu'alors, comme je l'ai fait voir ci-dessus, le même atelier

(1) SCHERZII, *Gloss. germ. medii ævi*.

(2) MONE, *Die gallische Sprache*, p. 70.

était désigné par *Diablentis*. A cette preuve, ajoutons-en une autre qui ressort de l'histoire de la littérature romane au moyen âge, qui est, par conséquent, toute philologique.

Vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle, la langue celtique toucha à sa décadence dans le pays des Gaules<sup>(1)</sup>. La langue des conquérants prit le dessus jusqu'à ce qu'enfin, de la fusion de ces deux langues avec la langue latine se formât la langue romane. Et comme dans la partie épigraphique de notre triens, l'allemand prédomine, j'en conclus, eu égard surtout aux autres preuves que j'ai alléguées, que cette monnaie n'est pas antérieure à la fin du VII<sup>e</sup> siècle et approche du commencement du VIII<sup>e</sup> où la fusion des langues devint plus complète et plus générale. Une grande influence de la langue des Francs se fit déjà sentir au V<sup>e</sup> siècle. « Il est moins facile de saisir le caractère du génie français dans l'esprit des Gallo-Romains du V<sup>e</sup> siècle, dit M. Ozanam<sup>(2)</sup>. En effet, l'empreinte germanique est ici plus forte ; nous ne devons pas oublier ce que les Francs ont mis de leur sang dans notre sang, [comme leur épée a passé dans les mains de nos pères, ce que leurs traditions ont apporté dans nos traditions, *leur langue dans notre langue*. Il est certain que, si l'on passe les Alpes ou les Pyrénées, si l'on franchit les fleuves de la Gaule méridionale et la *Loire* surtout, à

(1) MOXE, *Die gallische Sprache*, p. 44 : « Gegen ende des VII<sup>h</sup> Jahrhundert ist die gallische Sprache in Frankreich ausgestorben ohne die deutsche Eroberung hätte sie wohl länger gedauert ; als aber diese dritte Sprache nach Gallien kam, so trat die Nothwendigkeit ein dass sich das gallische und deutsche im romanischen vereinigt. »

(2) OZANAM, *La civilisation au V<sup>e</sup> siècle*, t. I, p. 336.

mesure qu'on avance vers le Nord, l'empreinte germanique est plus forte. »

La légende du revers me semble confirmer l'interprétation que je viens de donner de celle de la face principale. Je lis VBGAVTOMO. La première lettre est effacée. La finale MO est l'abréviation de *monetarius*. La finale O indique un nom masculin au nominatif de l'ancien haut allemand <sup>(1)</sup> et de la langue des Francs. La partie principale du mot *gaut* (*gaūd*, *gaūz*, *gòz*, *kòz*) signifie dans le haut allemand *vir sapiens* et figure comme surnom donné à Odin <sup>(2)</sup>. Les formes dérivées *gaudus*, *gautus*, *gauda*, figurent fréquemment dans les noms propres composés. Grimm en cite plusieurs à l'appui de cette assertion <sup>(3)</sup>.

La première partie de la légende du revers, qui était composée de trois lettres, est incomplète. Il ne reste que VB. D'après les vestiges qu'on voit à peine de la première lettre, il est possible que ce fut la lettre D; de sorte que la légende complète serait DVBGAVTOMO. D'après Mone <sup>(4)</sup>, *dub* signifie fleuve dans la langue celtique. On ne doit pas être surpris de trouver une racine celtique combinée avec un

(1) GRIMM, *Geschichte der deutschen Sprache*, t. I, p. 384 : « Es darf nicht geschweift werden dass es (das Masculinum) den Franken wie den hochdeutschen auf o ausging, Während ihm Gothen und Angelsachsen a verleihen. Z. B., baro, grafio, gasacio, baso, chillo, chundo, gogo, saro, etc.

(2) GRAEF, *Althochdeutscher Sprachschatz*, t. IV, p. 174.

(3) GRIMM, *loco citato* : « Ermengauda, Teutgauldia, Framengauldia, Gaudalindis, Adalgauldus, Amalgauldus, Ansegauldus, Baldegauldus, Hildegauldus, etc.

(4) MONE, *Die gallische Sprache und ihre Brauchbarkeit für die Geschichte*. Karlsruhe, 1854, p. 32.

mot d'origine germanique. Il arrive même souvent que dans des composés de l'espèce, nous trouvions le mot celtique accompagné d'une traduction allemande, comme dans *Durbach*, dont la seconde syllabe n'est que la traduction, de la première. (*Dur* signifie eau, ruisseau, *bach*, en allemand (1).

Il ne me reste plus qu'à examiner le sigle entouré d'un demi-cercle perlé au-dessous de la croix du revers. Ce sigle, faiblement et indistinctement exprimé, puisque l'espace est étroit, se compose de deux lettres que je lis, sauf erreur, A et V renversé et présente la syllabe AV.

Ces lettres mal exprimées sont-elles placées pour A-U comme suite de l'imitation de la monnaie byzantine? Je ne le pense pas. Quelquefois on croit reconnaître dans ces sortes de lettres les initiales du nom du monétaire écrit en toutes lettres, d'autre part. C'est ainsi que M. Robert (2) interprète RO pour Romarico.

D'autrefois des lettres isolées semblent être des abréviations de quelque légende sacrée, par exemple, C. G. = *crux gloriosa* (3).

« La répétition du nom du lieu sur la même pièce, dit Lelewel (4), fut pratiquée de bonne heure pour les deux initiales placées dans le champ ou accostées près de la croix. On en voit de fréquents exemples, tant sur les pièces monétaires que sur les royales. » Voici quelques exemples : Toul, TV; Châlons-sur-Saône, CA; Autun (Augusto-

(1) MONE, *Gallisches Glossar*, p. 184.

(2) *Considérations sur la monnaie à l'époque romane*, p. 53.

(3) *Ibidem*, p. 59.

(4) LELEWEL, *Numismatique du moyen âge*, t. I, p. 40.



duna) AG; Lyon, LV; Arles, AR; Marseille, MA; etc.

M. Fillon (1) et d'autres voudraient que ces lettres représentassent un nom de province. CG aurait rapport au Gévaudan (Civitas Gabalum); mais d'après M. Robert, la monnaie ne fournit pas le type de cette contrée.

Si l'interprétation de M. Fillon était admissible et applicable à l'exemplaire qui nous occupe, AV pourrait signifier AVLERCI, et cette indication confirmerait d'une manière convaincante l'interprétation attributive que je viens de développer. Mais j'hésite à invoquer cet argument en faveur de mon hypothèse, d'abord, puisque les savants ne sont pas d'accord sur ce mode d'explication, et que les lettres AV sur notre monnaie ne sont pas assez exactement exprimées pour ne pas me laisser de doute.

Je conclus de tout ce qui précède que le triens soumis à mon examen est un triens mérovingien frappé à Diablintes (Jublains), dans le pays des Aulerques, par le monétaire DVBGAVTO, à une époque où l'élément germanique s'était consolidé dans les Gaules, c'est-à-dire à la fin du VII<sup>e</sup> ou au commencement du VIII<sup>e</sup> siècle.

Je sou mets ces conclusions à l'appréciation des numismates, en les priant de me communiquer les observations dont mon travail leur paraîtra susceptible.

Le docteur A. NAMUR,

Membre de la Société de la numismatique belge,  
professeur-bibliothécaire à Luxembourg.

(1) *Revue de la numismatique française*, 1842, p. 30.

---